

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	- (2023)
<b>Heft:</b>	6
<b>Vorwort:</b>	La renaissance de la défense belge : un plan pour un avenir sécurisé
<b>Autor:</b>	Vallat, Guy

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Ci-dessous: Coopération militaire belge et française: Un «bataillon d'alerte» franco-belge est déployé en Roumanie, dans le cadre de la mission de réassurance de l'OTAN.

## Editorial

### La renaissance de la défense belge – Un plan pour un avenir sécurisé

**Divisionnaire Guy Vallat**

Attaché de défense - Belgique - France - Luxembourg

«Victime» d'une longue période de désinvestissement, secouée par l'affaire Jürgen Conings et l'éviction du Commandant du Service Général de Renseignement et de la Sécurité (SGRS), la défense belge, s'est retrouvée, fin 2021, dans une position particulièrement difficile. Une situation qui, combinée à l'évolution de la situation géopolitique internationale, a contribué à l'approbation, en janvier 2022, sous l'impulsion de la Ministre Dedonder, de l'ambitieux plan de relance STAR (Sécurité, Technology, Ambition, Resilient). Ce projet prévoit un budget de € 10.2 milliards pour de nouveaux investissements, en supplément des € 9.2 milliards déjà engagés par la vision stratégique adoptée en 2016 par le gouvernement Michel.

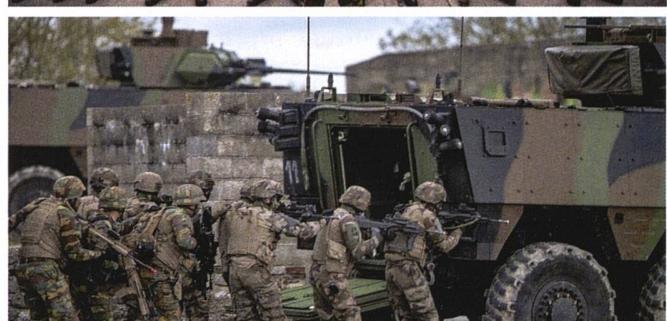
Fort «heureusement» donc, le gouvernement belge a su, avant même le déclenchement des hostilités par la Russie, anticiper et comprendre les changements qui impacteraient dangereusement l'environnement sécuritaire international et identifier l'impérative nécessité de rehausser le niveau capacitaire de ses forces armées. Sans chercher nécessairement à reconstruire d'anciennes capacités dont l'Armée belge ne disposait plus (chars de combat, obusiers blindés d'artillerie), ces nouvelles ambitions devraient lui permettre de combler le retard. Véritable changement de paradigme, STAR ainsi que les diverses décisions connexes, constituent un revirement complet et symbolisent l'importance accordée désormais à la défense par le gouvernement et les partis politiques belges. Signalons que pas moins de 5 ministres ont détenu le portefeuille de la Défense depuis 2018 !

Symbole de ce changement, le budget renforcé des armées belges devrait atteindre € 6.9 milliards en 2030, portant ainsi l'effort de la Défense à 1.54% du PIB (sous l'impulsion du Premier ministre De Croo, un accord entre les partis a même permis de fixer l'objectif des 2% du PIB d'ici 2035).

Toutes les composantes bénéficieront de ces rallongements budgétaires. Le domaine du Cyber y tiendra une place de choix avec la création d'un commandement et d'une composante cybers dotés de capacités offensives et défensives. Les composantes Terre, Mer et Air se verront

également dotées de nouveaux programmes d'équipement. La liste, très provisoire, comprend par exemple la constitution d'une nouvelle flotte d'hélicoptères, l'acquisition de plusieurs exemplaires supplémentaires de drones américains MQ-9B *SkyGuardian*, dont la question de l'armement fait d'ailleurs débat, la commande de plus de 700 AKERON MP (l'arme antichars de MBDA) destinés à armer ses véhicules de reconnaissance blindés EBRC *Jaguar* ou encore l'acquisition de 19 systèmes d'artillerie CAESAR en plus des 9 déjà commandés.

STAR prévoit également € 1.8 milliard pour soutenir l'industrie de défense belge et plus spécifiquement ses programmes de recherche et de développement de nouvelles technologies. En parallèle et après s'être tenu longtemps à l'écart des grands programmes industriels, la Belgique a désormais clairement affiché son intérêt à s'y associer. Dans cette optique, il a annoncé sa participation comme «observateur» au projet d'avion de chasse de la 6<sup>e</sup> génération SCAF.





Mme Ludivine Dedonder, Ministre de la défense.  
Photo © Soirmag.

Dans une démarche de mutualisation des acquisitions, la Belgique cherche également à intensifier des collaborations équipementières plus étroites et structurantes, tant au niveau national qu'international. Ainsi, les équipements acquis par la Défense sont désormais également évalués sur leur potentiel d'interopérabilité, tant au niveau fédéral (interopérabilité avec les forces de l'ordre, la protection civile, etc...) qu'au niveau international. Une démarche qui permet à des projets communs innovants de voir le jour, avec par exemple les pays du BENELUX (H145M, A400M et drones RQ-21) ou avec la France (système d'info-valorisation SCORPION, partenariat CaMo 1 et 2).

Mais cette rénovation ne se limite pas aux systèmes et équipements. La rénovation des casernes, la revalorisation du statut des militaires et le renouvellement du personnel font également partie intégrante de cette ambitieuse rénovation. En effet, la situation générale au sein des forces a fragilisé la fidélisation et le recrutement du personnel. Un dossier jugé capital, dont s'est emparée, dès son entrée en fonction en automne 2020, la Ministre Dedonder. Les effets des premières décisions sont clairement perceptibles : amélioration des répartitions géographiques des quartiers, rénovations ou encore constructions de nouvelles emprises tels que les quartiers dits du futur à Charleroi et Grammont. Ces mesures constituent autant de mesures bienvenues qui devraient permettre aux personnels de gagner en qualité de vie, en équilibre entre responsabilités professionnelles et privées et qui, espère-t-on, vont redynamiser l'attractivité exercée par le métier des armes. L'objectif fixé est de passer à 29'000 militaires en 2030. En parallèle, la Défense investit à nouveau en offrant des formations et des conditions salariales et sociales concurrentielles sur un marché du travail en tension. La Ministre a également évoqué le retour d'un « service militaire volontaire », dont le cadre juridique est en cours d'élaboration pour une prochaine opérationnalisation.

L'Armée belge repart ! Elle remplace ses équipements, comble ses lacunes capacitaire, s'intègre dans des projets internationaux multilatéraux et bilatéraux structurants. Ses objectifs sont affichés : regagner rapidement en profondeur stratégique et en capacité, assurer efficacement la défense du territoire et être à nouveau apte à assumer ses responsabilités et son devoir de solidarité au sein de l'OTAN, de l'UE et de l'ONU.

Cette solidarité, la Belgique l'a d'ailleurs manifestée en apportant son appui à l'Ukraine. Un appui parfois injustement qualifié de « minimaliste » par certains instituts et médias européens, mais c'est qu'elle agit dans les limites de ses possibilités et sans mettre en danger ses propres capacités ! Elle contribue à l'EU Military Assistance Mission for Ukraine par le biais de formations pour les militaires ukrainiens et appuie matériellement en cédant des camions, des véhicules blindés Lynx, ainsi que de nombreux autres systèmes : missiles antiaériens, armes antichars, munitions, grenades, lance-grenades, mitrailleuses, fusils automatiques ou encore fuel. Au total, l'aide financière de la Belgique s'élève à € 423.61 millions, dont € 290.1 millions en soutien militaire, € 97.26 millions en aide humanitaire, € 28.65 millions pour la résilience et la reconstruction et € 7.6 millions pour les droits humains et la lutte contre l'impunité.

Malgré la présence dans le gouvernement de formations politiques qui portent le pacifisme au cœur de leurs aspirations, et en dépit d'une aile du PS traditionnellement peu favorable à l'augmentation des dépenses militaires, la Ministre Dedonder, au travers du plan STAR, a su inverser une tendance défavorable. La période d'exécution de STAR devrait se terminer en 2030, mais elle entrevoit les développements à réaliser jusqu'en 2035. Il reviendra aux gouvernements suivants de confirmer à long terme cette ambitieuse direction en faveur d'une capacité de défense crédible.

Concluons cet édito sur la coopération de défense entre la Belgique et la Suisse. Trois accords structurent cette relation : l'accord pour la réalisation d'activités dans les domaines de l'instruction et de l'entraînement militaires des forces terrestres suisses et belges, l'accord sur les programmes de visites et d'échanges réciproques et sur les activités d'entraînement commun entre les forces aériennes suisses et belges, tous les deux signés en 1999, et enfin l'accord concernant les activités d'entraînement en haute montagne (Adventurous Training) signé en 2000.

Une coopération bien établie entre les deux armées, jugée positive et composée d'activités importantes, bien que leur nombre en soit relativement modeste, en particulier en raison de ressources limitées. Les principaux domaines de coopération incluent la formation des spécialistes en désamorçage d'engins explosifs (EOD), l'instruction au tir, l'utilisation des systèmes de simulation pour les états-majors et les troupes mécanisées, la formation en montagne ou la cyberdéfense. A l'avenir, d'autres domaines de coopération pourraient également émerger en fonction d'intérêts mutuels communs (F-35, cyberdéfense).

Les évolutions constantes et brutales de la situation géopolitique exigent que les Etats adaptent en permanence leur politique et leur outil de défense. Anticiper et accompagner judicieusement, mais volontairement, le développement des forces armées et savoir ainsi se préparer au mieux aux futurs défis qui se poseront aux Etats, constituent une exigence posée à tous. Une ambition qui passe nécessairement par d'importants investissements et davantage de collaboration avec des partenaires. La Belgique en a clairement pris conscience et agit dans cet objectif avec détermination.

G. V.